

# JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.  
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.  
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.

PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVS CONTRAIRE.

ROUBAIX, LE 4 JANVIER 1886

## LE DÉSORDRE PARLEMENTAIRE

Le parlementarisme subit en ce moment de nombreuses attaques. Il le mérite et nous en trouvons la preuve dans deux faits récents.

On se rappelle les circonstances qui ont provoqué la chute de M. de Freycinet.

La Chambre déclarait que tous les sous-préfets étaient inutiles, le ministère refusait la suppression totale et promettait un projet de loi réduisant le nombre des victimes désignées par la Chambre. Celle-ci s'entêtait, suivant les lois parlementaires, le ministère fit place à un autre.

D'après les lois parlementaires, toujours, les nouveaux venus devaient être en conformité d'opinion avec la majorité qui avait renversé leurs prédécesseurs, sur le point en litige tout au moins.

Or, on annonce que M. Goblet propose un projet de loi portant suppression d'un certain nombre de sous-préfets, c'est-à-dire le projet même que devait présenter M. de Freycinet.

Pourquoi M. Goblet a-t-il accepté le pouvoir ? Il devait suivre exactement la même politique ? A quoi aura servi la crise si l'on retrouve aujourd'hui les mêmes propositions, sous d'autres noms ? Que sera la Chambre, lorsqu'elles lui seront présentées ?

Le désordre est tel qu'elle ne pourra maintenir le cabinet actuel au pouvoir qu'en votant pour la suppression partielle des sous-préfectorats, c'est-à-dire pour le cabinet qu'elle a renversé, et il faudra pour cela qu'elle se déjuge. Si, au contraire, elle maintient son vote, elle fera tomber le ministère Goblet sur la même question que le ministère Freycinet.

Il n'était point la peine de troubler la trêve des confiseurs et de jeter le bûcher fondant dans le murasseau.

La vérité est qu'à l'heure actuelle tous les pouvoirs publics fonctionnent au hasard des pétites nécessités, sans entente, sans unité ; la Chambre vote sous l'inspiration du moment, sans souci des motifs qui devraient la guider, sans inquiétude sur les conséquences qu'elle provoque. Les ministères meurent et naissent sans qu'on sache pourquoi, et vivent sans qu'on puisse savoir comment. L'exercice du pouvoir n'est plus soumis aux règles parlementaires, mais seulement aux ambitions et aux ressentiments.

C'est de cette façon que nous sommes gouvernés. Si une manufacture l'échappe de même, elle courrait à la faillite. Il ne faut donc pas s'étonner que nous y marchions à grands pas.

Ce n'est pas tout. M. Goblet est au pouvoir, et des intrigues se forment pour le remplacer. On pose les deux d'un diuinvirat, ou dispose, pour l'avoir, de la présidence de la République et de la présidence du Conseil des ministres. Et qui encourage ces conspirations ? Le chef de l'Etat lui-même.

Les bruits d'alliance entre MM. de Freycinet et Ferry, dont nous parlions hier et avant-hier, se confirmant. Il est avéré que M. Jules Grévy a mis les deux augures en présence, et qu'il a fait espérer, à l'un, sa propre place, à l'autre, celle du premier ministre actuel.

Que deviennent, dans tout cela, les traditions parlementaires ? On dira que ce

projet d'entente ne vise pas M. Goblet. Qui le croira ? Ne sait-on pas que M. de Freycinet est aujourd'hui le ministre sans titre et sans portefeuille ? Les Flourens ne sont que des doublures, chargées de tenir l'affiche en suivant les indications des chefs d'emploi qui, dans la coulisse, répètent la grande pièce dont nous serons gous pour les spectateurs. Provoquera-t-elle l'hilarité ou les larmes ? Elle fera naître les deux à la fois, cela est malheureusement probable ; ou rira à l'étranger et l'on souffrira en France.

## NOUVELLES DU JOUR

L'élection législative des Basses-Pyrénées  
Le général Bourkaki candidat

Paris, 3 janvier. — Parmi les noms que le parti de droite met en avant pour le siège laissé vacant par la mort de M. Deslandes, député il faut citer en première ligne, celui du général Bourkaki.

### Les promotions militaires

Paris, 3 janvier. — Plusieurs journaux se préoccupent du retard apporté à la publication des nominations et promotions militaires à l'occasion du 1er janvier. Ces promotions et nominations sont signées par le général Bourkaki.

### La question irlandaise — M. Goshen

La députation bulgare

Londres, 3 janvier. — Lord Chamberlain a consenti à prendre part à une conférence officielle avec MM. Gladstone, Morley et sir Harcourt sur la question irlandaise.

M. Goshen accepte le poste de chancelier de l'Échiquier. Cette nomination a l'approbation de lord Hartington.

La députation bulgare a déjoué avec le lord-ministre.

La réception avait un caractère strictement intime.

### Une circulaire du ministre de l'instruction publique

Paris, 3 janvier. — Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser la circulaire suivante aux inspecteurs d'académie.

### Le ministre d'Instruction

L'artifice de la loi du 30 octobre 1886 exige des personnes qui se proposent d'ouvrir une école privée, si elles appartiennent à une association, la production d'un certificat de statut de cette association. Mais il existe également une autre forme de vos collègues sur la question de savoir si cette production doit être toujours exigée à l'appui de chaque déclaration, alors même que des membres de la même association se seraient déjà conformés à cette prescription et que l'association académique serait ainsi en possession, comme la loi la lait, des statuts de ladite association.

Cette exigence n'aurait évidemment pas de raison d'être ; elle démontre sans nécessité des tentatives d'arrangement des deux parties, de l'un d'elles, qui seraient également au contraire d'arranger que cette dépêche est absolument inexacte : la situation est présentée sous un jour complètement faux.

Un rapprochement s'est opéré entre l'Allemagne et la Russie, c'est là qu'un fait incontestable, mais ce rapprochement n'a pas pris la forme d'une alliance et surtout, il n'a rien qui touche aux rapports de la France avec l'Allemagne. Nous pensons que l'autre partie, la neutralité de l'Allemagne, en cas d'agression de l'Autriche, n'a rien à faire avec la Russie.

Le rapprochement du texte même des statuts pourra donc, dans l'hypothèse ci-dessus, être remplacé dans les dossiers par une pièce contenant renvoi sommaire aux statuts officiellement approuvés, avec indication de la date d'approbation.

Recevez-moi, cher lecteur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts. — BERTHET.

### La nouvelle tenue de l'infanterie

On sait que la première direction du ministère de la guerre avait arrêté une nouvelle tenue qui a été expérimentée dans quelques régiments et dont la description avait été envoyée à tous les corps de corps.

L'avis des chefs de corps a été soumis au ministre de la guerre, qui, après un long examen, et après avoir pris l'opinion du comité d'infanterie et de son président, M. le général Thibaudin, a

### Ch. M. Chevrelle, le jour de l'an

La maison de M. Chevrelle a été littéralement assiégée, le jour de l'an, par une foule de visiteurs

## RÉDACTION & ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17.  
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX  
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

## ABONNEMENTS ET ANNONCES

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.  
Paris, chez MM. HAVAS, LAFITTE et C°, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 24  
Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

## LE TRAITRE LOPEZ

On annonce du Mexique la mort du traître Lopez, qui vendredi Querétaro pour la somme de 10 mille piastres. — Cet infâme lui rapporta plus de mètres que d'argent. — On cite à ce propos de bien curieuses anecdotes et qui montrent combien le caractère mexicain a horreur de ces lâches trahisons.

Le 15 mai 1867, M. Rubio, le richissime propriétaire d'une fabrique de tabac, se trouvait dans la ville assiégée ; à quatre heures du matin, il fut réveillé par son domestique, venant lui annoncer que l'avait assassiné.

En entrant, il vit son ami, le colonel Rincon Gallardo, accompagné d'un autre officier et d'un inconnu. Il tombait de son huit, ne pouvait s'expliquer comment un officier de l'armée dissidente se trouvait dans la ville. « La ville est prise, dit le colonel, je meurs de faim, faites-moi le plaisir de me donner du café et du cognac. » Rubio fut aussi servir à déjeuner pour trois personnes ; mais quand il engasga pas avec un traître. Rubio ne revint de sa surprise que lorsqu'il sut que l'étranger s'appelait Lopez et qu'il connut son histoire. Un négociant du quartier corroborra leur affirmation.

Cela s'applait dans la feuille d'Augers le scandale de Samur !

Immédiatement, M. de G... se rendit auprès du général qui commanda l'Ecole, et lui raconta la scène, avouant ce qui s'était passé et protestant contre les inventions du petit journal radical.

Le surdélégué, le Rallentement, racontait la scène et l'expliquait à sa manière, en ajoutant que l'officier s'était retrouvé et relevant les basques de sa tunique avait dit : Tiens, voilà la figure de ta République avec son boulangier !

Le général inigua quinze jours d'arrêt à M. de G...

On pensait que la chose se terminerait de cette façon. Mais M. le général Boulanger, travaillé par quelque rouge influent de la localité, vient d'ajouter aux quinze jours d'arrêt soixante jours de ferteresse.

Si tout ce que rapporte le *Giantois* est exact, il a raison de dire que « quand on rapproche cette sévérité excessive de l'indulgence dont bénéficient chaque jour les insulteurs des choses les plus sacrées, on doit conclure qu'il y a deux justices et que la seule élément est celle que l'on applique aux plus coupables, à condition qu'ils soient bon radicaux. »

Le général inigua quinze jours d'arrêt à M. de G...

On pensait que la chose se terminerait de cette façon. Mais M. le général Boulanger, travaillé par quelque rouge influent de la localité, vient d'ajouter aux quinze jours d'arrêt soixante jours de ferteresse.

Tous les journaux sont pleins de détails sur l'entrevue mémorable de l'Élysée entre MM. Grévy, Ferry et de Freycinet.

Une bonne fortune tout à fait invraisemblable, dit le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Quon ne nous demande pas de révéler par quelle voie mystérieuse, par quel fil ignore de l'administration des téléphones elle nous est parvenue. La discréction professionnelle nous couvre les lèvres.

## LES TROIS PRÉSIDENTS

Tous les journaux sont pleins de détails sur l'entrevue mémorable de l'Élysée entre MM. Grévy, Ferry et de Freycinet.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.

Le *Giantois*, nous permet de donner, en quelque sorte, la sténographie des conversations échangées entre ces trois hommes d'Etat.